

Zeitschrift:	Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber:	Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band:	6 (2004)
Heft:	3
Artikel:	Une reconnaissance fédérale, enfin!
Autor:	Keim, Véronique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-995401

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une reconnaissance

Depuis l'an dernier, le métier d'entraîneur de sport de performance et de sport d'élite est reconnu sur le plan fédéral. Cette reconnaissance améliore le statut légal des titulaires, mais changera-t-elle l'attitude du grand public face à une activité considérée souvent comme accessoire?

Véronique Keim

Les préjugés ont la peau dure. Le sportif de pointe, à moins d'appartenir à la crème, peine à s'imposer comme un professionnel à part entière. L'entraîneur, porté aussi vite aux nues qu'aux flammes de l'enfer, endosse un rôle primordial et pourtant peu considéré. Car pour un Christian Gross, combien d'entraîneurs compétents et engagés qui vivotent dans l'ombre des projecteurs?

Fonction publique

Dans son énoncé, la tâche de l'entraîneur paraît simple: développer le potentiel de l'athlète pour l'amener sur le chemin du succès. Quel que soit le niveau, la démarche reste la même. Les moyens, le temps à disposition et les attentes diffèrent. L'entraîneur de sportifs d'élite est confronté à la pression du résultat immédiat, tangible. Il forme avec ses protégés une «cellule de production» jugée sur les résultats comptables. Les médias

stigmatisent l'attitude du «tout, tout de suite» et jettent sans vergogne les entraîneurs en pâture aux lecteurs assoiffés de sensations. Seule une solide formation peut donner les ressources indispensables à la poursuite du travail. C'est ce qu'offre Swiss Olympic par le biais de ses cours d'entraîneur.

Compétences reconnues

La professionnalisation de la tâche d'entraîneur se heurte encore souvent au bénévolut, comme si ces deux options étaient contradictoires ou incompatibles. Le nouveau titre professionnel constitue un pas important vers une reconnaissance publique du métier d'entraîneur. Il vise d'abord à assurer l'égalité des droits au quotidien. Les questions liées aux contrats d'emploi, aux prestations sociales ou aux assurances sont ainsi clarifiées sur la base des droits et obligations légaux. En réussissant les examens professionnels, les entraîneurs peuvent planifier leur engagement de manière concrète et surtout plus durable.

Photo: Keystone/Laurent Gillieron

Entraîneur

fédérale, enfin!

Qu'en est-il aujourd'hui?

Quelle est la situation actuelle des entraîneurs de sport d'élite en Suisse? Sont-ils satisfaits de leurs conditions de travail? Comment jugent-ils leur formation? Autant de questions auxquelles tente de répondre la récente étude commanditée par Swiss Olympic. 837 entraîneurs de sport d'élite annoncés par leurs fédérations sportives respectives ou ayant suivi la formation d'entraîneur Swiss Olympic depuis 1993 ont reçu un questionnaire. Ce grand échantillon permet de dessiner assez précisément les contours de la profession (voir encadré ci-contre). **m**

Site internet:

www.swissolympic.ch > Formation > Formation des entraîneurs
Contacts: gabriele.madlener@baspo.admin.ch,
hicham.montasser@baspo.admin.ch (pour la formation francophone).

Des lendemains qui chantent?

La situation des entraîneurs de sport de performance et d'élite est peu connue. L'étude a mis l'accent sur des thèmes bien précis pour en cerner le profil:

Formation préalable: 64% des entraîneurs interrogés ont deux formations au moins. Plus des deux tiers ont suivi un cours d'entraîneur.

Motivation: le plaisir constitue le principal moteur de l'engagement (87%). L'aspect social et l'intérêt pour la branche arrivent ensuite. Un peu plus de la moitié invoquent leur passé d'athlète comme motivation.

Contrats professionnels: la majorité des entraîneurs a été engagée grâce à des contacts personnels. Ils travaillent en principe sur la base d'un cahier des charges ou d'un contrat d'emploi. Les personnes engagées à 70% ou plus travaillent en général comme entraîneur uniquement.

Domaines d'application: 56% des entraîneurs exercent avec les jeunes talents. Viennent ensuite le sport de performance, le sport des jeunes et enfin le sport de masse. Les deux tiers jonglent avec plusieurs catégories d'athlètes.

Volume de travail: il varie selon la catégorie d'athlètes. Le volume hebdomadaire se monte à 18 heures pour un entraîneur de sport de performance, 13 pour un entraîneur qui s'occupe des talents et 10 pour celui qui travaille avec les jeunes et les sportifs «de masse». Les entraîneurs engagés à 70% et plus travaillent en moyenne 40 à 50 heures par semaine.

Conditions de travail: elles sont jugées de manière positive. La satisfaction est plus grande chez les entraîneurs à plein temps, surtout en ce qui concerne les perspectives professionnelles. Les Romands semblent plus heureux de leur sort que les Alémaniques.

Communication avec l'employeur: le principal motif d'insatisfaction est l'absence ou l'insuffisance au niveau de la planification de carrière. C'est en effet la vision à court et moyen terme qui prédomine pour le sport de performance.

Formation d'entraîneur: elle est jugée complète et positive. Les entraîneurs se sentent bien préparés à leurs tâches.

Arrêt de l'activité: la moitié des entraîneurs qui ont cessé leur pensum invoquent le manque de perspectives professionnelles.

Source: Stalder, Maria Ursula; Kersten, Bernd: Evaluation der Berufs- und Arbeitssituation von Spitzensporttrainierinnen und -trainern der schweizerischen Sportverbände von Swiss Olympic. Schlussbericht, octobre 2002.

SWITCHER SPORT

Let's play fair!



Commandez maintenant

**Votre catalogue Switcher Sport
avec un bon cadeau:**

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA/Lieu:

Envoyez à: Switcher SA, "Switcher Sport",
Petit-Flon 29, 1052 Le Mont ou directement sur
info@switcher.com

